

Commission fleurissement / développement durable

Amis des fleurs , bonjour,

Afin de pérenniser la tradition du concours du fleurissement sur notre commune , la commission souhaite apporter quelques améliorations quant aux modalités du concours , par rapport aux photos de vos espaces fleuris.

En effet, il est parfois difficile lors de du passage du jury de faire accorder la floraison , la luminosité et l'épanouissement de vos fleurs pour réaliser de belles photos . Aussi nous souhaiterions vous solliciter pour immortaliser vous-mêmes vos parterres, compositions florales ou paysagère à tout moment de l'année (printemps, été ,automne ..) en fonction de vos plantations (plantes vivaces, annuelles ...)

Et avec les différents moyens de communication à notre disposition, il sera possible d'envoyer vos photos directement sur une adresse mail dédiée au fleurissement ;

fleurissement@duerne.fr

Pour les personnes ne souhaitant pas ou n'ayant pas la possibilité d'utiliser le réseau internet , vous pourrez déposer vos photos à Martine BESSON à l'agence postale, sur clé USB ou directement votre appareil photo.

Cette initiative est réservée à toutes les Duernoises et tous les Duernois, amateurs de belles photos !

Toutefois, ce changement n'empêchera pas l'inscription au concours des maisons fleuries , ni le passage de la commission communale pour évaluation.



Les catégories !

Nous aurons toujours

- les maisons individuelles,
- les décors sur rue,
- les fermes,
- les jardins potagers

Et pour les photos envoyées toute l'année par mail

- la photo coup de cœur ,

Alors à vos objectifs ! Prenez des belles photos et inscrivez- vous , tout le monde est bienvenu pour participer à l'embellissement du village.

Vous pouvez rejoindre cette équipe qui œuvre pour la plantation, la mise en place des décors, le désherbage et l'entretien des massifs.... En vous adressant à Martine BESSON ou Lionel RIVAT

Chacun peut également participer en maintenant propre et entretenu le trottoir devant chez soi.